

Monceaux Infos



Editorial

La cérémonie des vœux est toujours un moment fort de la vie communale. Un temps précieux de convivialité, d'échanges et de partage, qui nous permet d'ouvrir ensemble une nouvelle année, de renforcer nos liens et de donner du sens à notre action collective.

Dans un contexte préélectoral, les propos tenus cette année se sont voulus volontairement sobres et factuels. Cette cérémonie a néanmoins été l'occasion de mettre à l'honneur et de remercier toutes celles et ceux qui œuvrent chaque jour pour que Monceaux soit un village agréable à vivre : élus, agents communaux et de l'intercommunalité, équipe enseignante, bénévoles, associations, entreprises et artisans, ainsi que nos partenaires institutionnels, la gendarmerie et le centre de secours. Leur engagement est essentiel à la vitalité de notre commune.

Ce moment de partage a aussi été marqué par l'émotion. L'équipe municipale reste profondément touchée par la disparition de Pascal Lebas, notre collègue et ami. Homme de cœur, fidèle aux valeurs de la République, il incarnait avec simplicité et dignité ce qu'est l'engagement d'un élu local. Son parcours, notamment au sein de la gendarmerie et son attachement au service public continueront de nous inspirer.

Être Maire, c'est une responsabilité exigeante mais profondément utile : écouter, accompagner, parfois consoler et faire face à des réalités humaines difficiles, comme les tensions actuelles liées au logement et aux situations familiales. Ces enjeux appellent vigilance, solidarité et responsabilité collective ; nous y restons pleinement attentifs.

L'équipe municipale demeure engagée jusqu'au terme du mandat et poursuivra son action avec la même détermination. À l'aube de cette nouvelle année, je formule le vœu que 2026 vous apporte l'énergie nécessaire

pour savourer le bonheur sans modération et que les échéances démocratiques à venir se déroulent dans le respect, l'apaisement et l'écoute de chacun.

À toutes et à tous, je vous adresse, ainsi qu'à vos familles, mes vœux les plus sincères de santé, de sérénité et de bonheur.

Sommaire



Vie communale et intercommunale

Page 2



La rétro : les derniers évènements

Page 3



Gros plan sur : Elections municipales 2026

Pages 4-5



La vie à Monceaux

Pages 6-7



Le coin des associations

Page 8



Vie communale et intercommunale



Mairie de Monceaux

Place Robert Josse—60940 Monceaux

Tél : 03 44 72 69 29 Courriel : monceaux.mairie@wanadoo.fr

Site internet : www.monceaux.fr Instagram : monceaux60940

Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter aux prochaines élections municipales, il faut être inscrit sur les listes électorales. Si ce n'est pas déjà fait, vous avez **jusqu'au 4 février 2026 pour vous inscrire en ligne** et **jusqu'au 6 février 2026 pour vous faire enregistrer en mairie**.

Attention : la mairie de Monceaux ferme à 11h30 le vendredi.

Pour vous inscrire en ligne : www.inscriptionelectorale.service-public.fr

Vous devrez téléverser :

- une copie de votre pièce d'identité en cours de validité ;
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Pour vous faire enregistrer en mairie, vous devrez fournir les mêmes documents, plus le formulaire Cerfa n°12669*02 rempli et signé.

Un doute sur votre inscription sur les listes électorales de Monceaux ? Vous pouvez vérifier votre situation sur le site :

www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale



4ème Forum Jeunesse des métiers et de l'orientation

Vendredi 6 février de 8h30 à 17h et samedi 7 février de 10h à 14h

Gymnase Georges Tainturier

60700 Pont-Sainte-Maxence (quartier Les Terriers)

Ce forum est un évènement gratuit organisé par la CCPOH avec ses partenaires de l'orientation et de l'emploi. Pour trouver des informations, de l'inspiration, des conseils ou un emploi, c'est l'occasion parfaite !

Déjà un plan en tête ou encore en exploration ? Ce forum est l'endroit idéal : ateliers, rencontres avec des professionnels, contacts pour de l'alternance, découverte et démonstrations de métiers...

Cette année, différents secteurs seront mis à l'honneur : l'animation, la santé / le social, le bâtiment / travaux publics, la vente et le commerce, la défense / sécurité / secours, l'environnement, l'engagement / volontariat / départ à l'étranger, l'hôtellerie / restauration, le bien-être, l'industrie, la culture, accompagnement information / formation en alternance ou en continue et recherche d'emploi.

Tout le programme du Forum : www.ccpoh.fr/app/uploads/2026/01/Depliant-4-volets-forum.pdf

Déchets verts et composteurs

À partir de mars 2026, **seuls les déchets verts présentés dans les bacs fournis par la CCPOH seront collectés**. Une nouvelle campagne de distribution de bacs à déchets verts est organisée entre janvier et mars 2026. **Pour vérifier votre commande d'un bac à déchets verts** : contactez le service Environnement au 0 800 60 70 01 (appel gratuit) .

A défaut, vous pouvez toujours déposer vos déchets verts à la déchetterie de Brenouille.

Pour les biodéchets, qui représentent encore 30% du contenu des poubelles grises, la CCPOH met à disposition des composteurs individuels à tarif préférentiel pour les habitants du territoire.

Deux modèles disponibles :

- Composteur en plastique de 300 litres ou 600 litres, au tarif unique de 15,00 €
- Composteur en bois de 300 litres ou 600 litres, au tarif unique de 30,00 €

Le kit de compostage fourni comprend :

- 1 composteur (au choix : plastique ou bois, 300 l ou 600 l)
- 1 guide pratique du compostage
- 1 notice de montage
- 1 seau pour faciliter le transport des biodéchets de la cuisine au composteur

Pour obtenir un composteur, envoyez une demande par mail à : secretariat-env@ccpoh.fr

Les modalités de retrait vous seront précisées en retour.



La rétro

Cérémonie des vœux



La traditionnelle cérémonie des vœux s'est déroulée le jeudi 22 janvier dernier à la salle plurifonctionnelle, l'occasion pour Teresa Dias, Maire de Monceaux de faire le bilan des actions et projets de l'année 2025 : l'enfouissement des réseaux rue Madame, la réfection du mur de l'ancien cimetière, l'implantation d'un nouveau colombarium en accès PMR, la réfection du logement communal... Au-delà des projets et travaux réalisés, ce moment particulier a aussi été l'occasion de saluer le travail et l'engagement des forces vives de notre village : l'équipe municipale, l'équipe enseignante, les bénévoles des associations... ainsi que nos partenaires : artisans, commerçants, Angy, Clément et Selena agents de l'intercommunalité, forces de

sécurité et gendarmerie. Un discours simple, concis et factuel comme l'exige la loi en période pré-électorale. Arnaud Dumontier, Maire de Pont-Sainte-Maxence et Président de la CCPOH, a profité de cette occasion pour saluer le travail du

Maire et de l'équipe municipale sur Monceaux, mais aussi l'engagement et les relations privilégiées qu'il entretient avec Teresa Dias dans le cadre de ses fonctions de Vice-Présidente de la CCPOH en charge de la jeunesse et de la culture. Il a souligné également, dans cette période d'instabilité politique sur le plan national, le rôle des forces de gendarmerie et de sécurité qui, selon ses mots « tiennent le pays » aux côtés des collectivités locales. Enfin, Edith Guenneteau, conseillère municipale en charge de la bibliothèque communale, a mis à l'honneur les bénévoles qui assurent les permanences scolaires et publiques et en particulier notre amie moncéenne

Colette Lamand pour son engagement et son dévouement au service de la commune notamment pour assurer l'organisation et la tenue des permanences de la bibliothèque scolaire. Après toutes ces années, Colette a décidé de passer la main et c'est Dominique Legros qui a pris sa succession. Colette s'est vue remettre de la part de l'équipe municipale un bouquet et des places de spectacle à la Manekine. Cette cérémonie s'est terminée par le traditionnel verre de l'amitié, confié à Déborah Merle, elle aussi moncéenne et son atelier « Aux bons biscuits ».



Gros Plan sur...



Elections Municipales 2026



CE QUI CHANGE POUR MONCEAUX !

En application de deux lois du 21 mai 2025, les élections municipales ont désormais lieu selon un mode de scrutin de liste paritaire dans les communes de moins de 1 000 habitants, comme c'est déjà le cas dans les autres communes.

Hier : un scrutin majoritaire plurinominal

Jusqu'à présent, les conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants étaient élus au scrutin majoritaire, plurinominal, à deux tours. Les candidats se présentaient par candidatures isolées ou groupées. Dans ce dernier cas, le panachage était autorisé, c'est-à-dire la possibilité de rayer le nom de certains candidats et/ou de les remplacer par d'autres. Chaque candidat était élu en fonction du nombre de voix qu'il avait obtenu.



↳ Aujourd'hui : un scrutin de liste paritaire proportionnel

A présent, le mode de scrutin est identique dans les 25 000 communes de moins de 1 000 habitants et les autres. Les **listes** doivent être **paritaires** et respecter une **alternance femme/homme**.

Cela implique le **dépôt de listes complètes** de candidats et la **suppression du panachage**. Il n'est donc plus possible d'ajouter / supprimer des noms et de modifier l'ordre de présentation de la liste.

Le mode de scrutin est le **scrutin proportionnel de listes à deux tours avec prime majoritaire**. Au **premier tour**, si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés, la moitié des sièges lui est attribuée. C'est ce qu'on appelle la prime majoritaire. L'autre moitié des sièges est proportionnellement répartie entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés. Si aucune liste n'obtient la majorité absolue, un **second tour** est organisé. Seules les listes ayant obtenu au moins 10% des suffrages exprimés au premier tour peuvent se représenter. Les candidats qui ont obtenu au moins 5% et moins de 10% peuvent rejoindre une autre liste. **La répartition des sièges du conseil municipal se fait comme au premier tour : prime majoritaire avec répartition proportionnelle à la plus forte moyenne.**



Listes paritaires et complètes

A Monceaux, le **nombre de conseillers municipaux requis est de 15**. En application de la nouvelle loi de 2025, les listes de candidats dans les communes de moins de 1 000 habitants doivent obligatoirement être **paritaires**, donc **composées alternativement de femmes et d'hommes**. Spécifiquement pour ces petites communes, les listes seront considérées comme complètes si elles comptent **au moins 13 candidats et au plus 17 candidats**. En présence d'une seule liste, les candidats éventuellement placés en 16^e et 17^e position sont élus mais ne siègent pas au Conseil municipal tant que le Conseil est composé de 15 membres. En présence de plusieurs listes, ces candidats peuvent être appelés à siéger si des désistements dans les candidats placés avant eux sur leur liste surviennent.

Fin du panachage

À partir des élections municipales de mars 2026, le **panachage est interdit dans les communes de moins de 1 000 habitants**. Il n'est plus possible d'ajouter, de rayer des noms ou de modifier l'ordre de la liste du bulletin de vote. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier. Cela implique que sont considérés comme **NULS** : les bulletins qui ne comportent pas les nom et prénom de chaque candidat, les bulletins dans lesquels l'ordre des candidats a été modifié ou les bulletins imprimés qui comportent une mention manuscrite, par exemple.

Vote blanc / vote nul

Les bulletins de vote obéissent à de nouvelles règles de présentation et de nullité.

Deux bulletins différents dans la même enveloppe sont considérés comme nuls.

Deux bulletins identiques dans la même enveloppe sont comptabilisés comme un seul vote.

Les votes blancs et nuls ne sont pas comptabilisés dans les suffrages exprimés et donc pas pris en compte pour l'attribution des sièges.

Voter par procuration

Si vous savez que vous ne pouvez pas vous rendre au bureau de vote le jour du scrutin, vous pouvez donner procuration à une personne de confiance, jusqu'à un jour avant le scrutin.

Etablir sa procuration en ligne sur le site www.maprocuracion.gouv.fr :



Comment ça marche ?



Vous pourrez résilier votre procuration de la même façon.

Si vous n'êtes pas à l'aise avec l'informatique, la Maison France Services de Pont Ste Maxence (51 rue Charles Lescot) pourra vous aider à réaliser cette formalité.

La vie à Monceaux



Monceaux se pare des couleurs de l'hiver !



Le rendez-vous des joueurs de cartes

Chaque lundi, à partir de 14h, ils sont là, fidèles au poste.

Ce 19 janvier, ils étaient même plus nombreux qu'à l'accoutumée.

9 joueurs de belote réunis à l'étage alors que d'habitude, ils se retrouvent salle du conseil municipal.



Les dames, Anne et Chantal, sont minoritaires et bien entourées avec Teddy, Daniel, Éric, Jean-Pierre, Lyonel, Marc et Bernard.

Un groupe de joueurs et joueuses de cartes qui a évolué au fil du temps, créé il y a une vingtaine d'années environ selon Anne, à l'initiative de Joelle Corlay.



Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à les rejoindre et soyez ponctuels, le lundi à 14h...

Hommage à Annette RIGNEAU, "Mamie Annette", 1926–2026

Annette, que beaucoup appelaient affectueusement "Mamie Annette", nous a quitté le 3 janvier, au matin du jour même où sa famille devait célébrer ses 100 ans, à Monceaux.

Elle avait franchi ce cap symbolique le 1er janvier, à l'hôpital, après une hospitalisation intervenue le 22 décembre.

J'étais allée à la rencontre d'Annette pour lui soutirer quelques informations sur sa vie et les partager dans notre journal communal. Car un centième anniversaire, c'est une belle information à partager !

Une rencontre marquante, avec une femme au caractère bien trempé, lucide, vive d'esprit et profondément attachée à sa famille et à sa vie à Monceaux.

Née le 1er janvier 1926 à Paris, avec ses parents, elle a vécu au Pré-Saint-Gervais. Mariée une seule fois, en 1964 et maman de quatre enfants.

Très jeune, elle entre dans la vie active et construit une belle carrière chez L'Oréal. Elle aimait rappeler, non sans humour, qu'« à l'époque, on traversait la rue et on trouvait du travail » et se souvenait avec reconnaissance de la gentillesse de Madame Bettencourt.

Annette a beaucoup voyagé, notamment grâce au comité d'entreprise de L'Oréal.

Elle parlait souvent de sa mère, qu'elle décrivait comme gentille et travailleuse. Annette en avait malheureusement perdu la trace très tôt et n'avait retrouvé la tombe de sa maman que très récemment, grâce aux recherches menées avec patience par Christine, sa fille et sa famille. Un moment fort, empreint d'émotion et de mémoire.

Depuis 35 ans, Annette vivait rue René Lejeune, accompagnant sa fille Christine, son gendre Rémy, venus s'installer à Monceaux. Elle y a vu grandir son petit-fils Jérémie, qu'elle accompagnait chaque jour à l'école, jouant pour lui le rôle d'une seconde maman, pendant que Christine partait travailler dès l'aube. Annette connaissait ses voisins d'hier et ceux d'aujourd'hui, « différemment », disait-elle, mais toujours avec attention.

Elle aimait aller au bal, au cinéma, sortir, vivre. Et après ses voyages pendant sa vie professionnelle, sa famille l'a emmenée partout faire le tour de monde, jusqu'à dernièrement où Rémy l'a taquinée en lui répétant « je vais te mettre sur les skis » lorsqu'ils se sont réunis dans les Alpes l'hiver dernier.

Son grand art restait le tricot : une véritable artiste, selon sa fille. Même si, plaisantait-elle, *"Jérémie a toujours trop chaud avec mes pulls"*.

Elle aimait aussi les plaisirs simples : sa famille, avant tout ;

La Roue de la fortune, chaque jour; Julie, sa coiffeuse, Florence sa boulangère ... autant de petits repères du quotidien. Et le soleil surtout !

Pour ses 100 ans, près de 60 personnes, famille et amis, étaient invitées.

Son petit-fils Jérémie avait tout imaginé avec soin et complicité avec sa grand-mère.

Annette a tenu jusqu'à cette échéance tant attendue. Elle s'est éteinte le matin même de cette journée qui devait être la sienne et ce fut le cas mais différemment.

La rencontre a eu lieu, transformant la fête en un magnifique et attendrissant hommage d'amour, de mémoire et de transmission.

Annette a fait une belle révérence, laissant derrière elle un exemple précieux : celui d'une vie vécue, entourée des siens, dans l'acceptation, le partage et la tolérance.

Au revoir Annette, Merci pour ce que vous laissez.

Merci Christine, Rémy et Jérémie de ce bel exemple d'humanité et de famille que vous avez partagé avec les Moncéennes et les Moncéens.



Teresa Dias, Maire de Monceaux

Le coin des associations



Assemblée Générale du Comité d'Animation

Le Comité d'Animation de Monceaux a le plaisir de vous inviter à son Assemblée générale ordinaire ce **vendredi 30 janvier à 19 heures dans la salle du conseil de la Mairie de Monceaux.**



L'Ordre du Jour sera le suivant :

- Rapport moral de l'année 2025
- Rapport financier de l'année 2025
- Approbation des rapports de l'année 2025
- Projets 2026
- Adhésion et remise des cartes 2026

L'Assemblée Générale est un moment fort dans la vie d'une association : c'est l'occasion pour tous ses membres de se rencontrer, d'échanger, d'exprimer ses attentes, d'orienter les activités de l'association, d'accueillir de nouveaux membres ; chacun peut s'y exprimer librement.

Ce sera également l'occasion d'échanger avec vous sur nos activités.

En espérant vivement que vous pourrez assister à cette Assemblée Générale, qui se terminera par un pot de l'amitié.

Christophe BORYCZKA, président du comité d'animation de Monceaux



Des nouvelles du TCBM !

Pickleball : La nouvelle drogue (douce) du club

Mais quelle mouche a piqué nos adhérents ? La section Pickleball explose ! Tous les samedis matin, les pistes sont prises d'assaut. Entre deux rires et quelques échanges épiques, les "Pickleball Challenges" sont devenus le rendez-vous incontournable. On y retrouve tout l'esprit du club : de la sueur, certes, mais surtout de la convivialité.



Tournoi Open : Un air de "Guerre des Étoiles" au club

Le 13 septembre dernier, le club a joué la carte du 100% local pour ses finales. Résultat ? Une ambiance de derby à chaque match :

Chez les dames : Emmanuelle a dicté sa loi face à Tissa dans un duel de haute volée.

Chez les messieurs : On a assisté à un véritable "Choc des Titans". Vasile a remporté la mise face à Thibault dans un remake de David contre Goliath version TCBM. On ne vous dira pas qui était David, mais le spectacle était grandiose !

Sébastien HECQUET, président du TCBM



OPEN Finalistes dames



OPEN Finalistes messieurs



Vasile vainqueur de l'OPEN